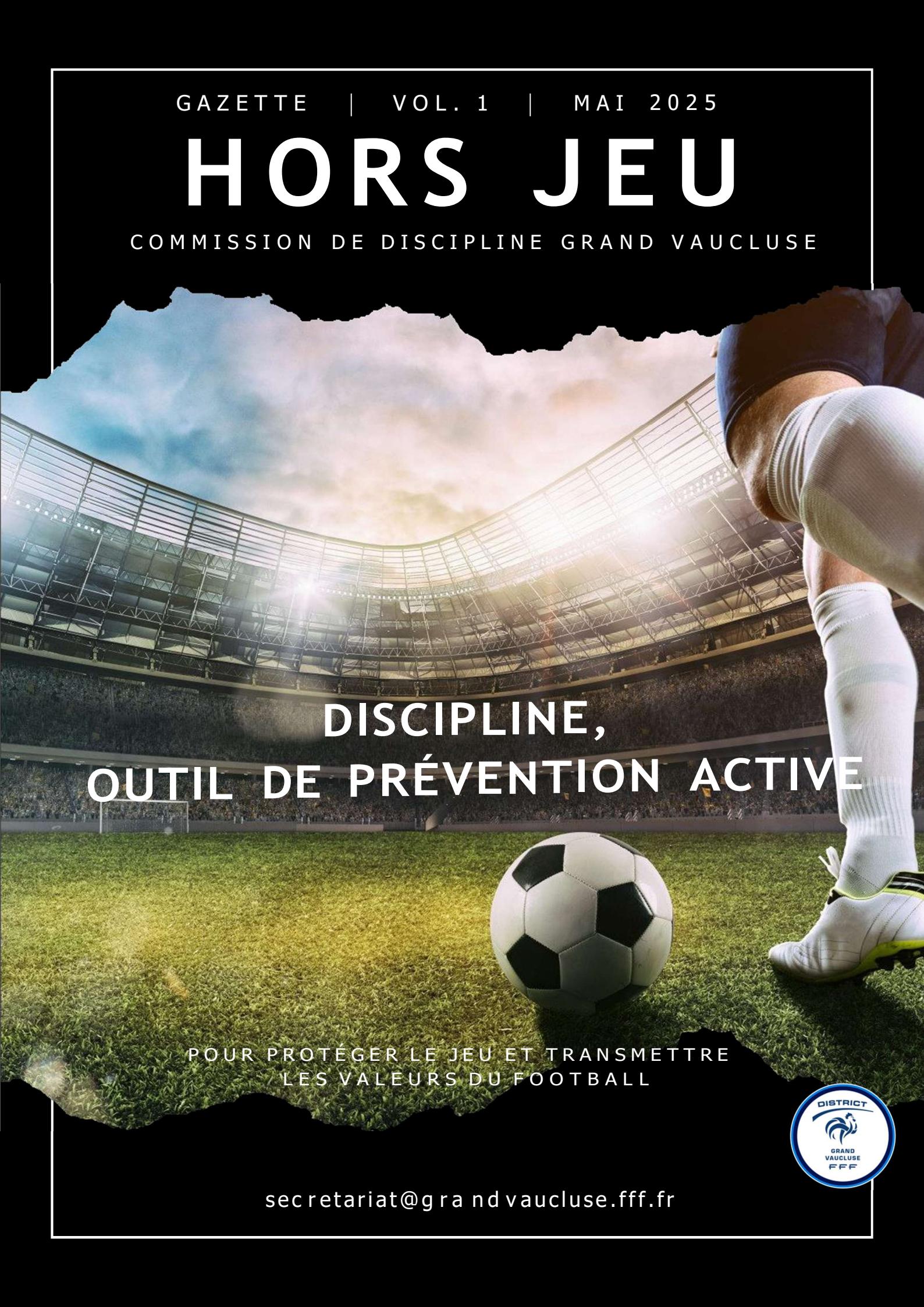


GAZETTE | VOL. 1 | MAI 2025

HORS JEU

COMMISSION DE DISCIPLINE GRAND VAUCLUSE



DISCIPLINE,
OUTIL DE PRÉVENTION ACTIVE

POUR PROTÉGER LE JEU ET TRANSMETTRE
LES VALEURS DU FOOTBALL



secretariat@grandvaucluse.fff.fr

Chers acteurs du football,

La commission de discipline joue un rôle essentiel dans le maintien de l'intégrité et de l'éthique de notre sport, valeurs fondamentales qui nous unissent. À travers ses décisions, elle veille à protéger la compétitivité et à garantir un environnement de jeu sain et respectueux pour tous. Il est crucial que chaque acteur du District grand Vaucluse, qu'il soit joueur, entraîneur, dirigeant ou supporter, comprenne l'importance de ces règles et œuvre à leur respect. Faisons en sorte que le football reste un modèle de fair-play, où chacun trouve sa place dans un cadre juste et équitable. Nous sommes partenaires. Ensemble, combattons les violences sous toutes ses formes, sur et en dehors des terrains.

Le Président de la Commission de Discipline
M.KINNOUS

EDITO

En 2025, la commission de discipline lance une gazette trimestrielle, conçue comme un véritable outil de communication entre la commission, les clubs, et l'ensemble des licenciés. Cette initiative vise à mieux faire connaître le rôle, l'organisation, et les objectifs de la commission, tout en favorisant le dialogue et la compréhension mutuelle.

AU-DELÀ DE LA SANCTION : UN RÔLE PÉDAGOGIQUE ET ÉTHIQUE

Il est parfois tentant de réduire la commission à son rôle de sanction. Or, les sanctions ne sont qu'une étape ultime d'un processus. Elles s'inscrivent dans le respect des règles du jeu, indispensables à la pratique du football. Certes, elles sont perçues comme des punitions, mais elles participent aussi à transmettre les valeurs fondamentales de notre sport, telles que le respect, la solidarité, et l'esprit d'équipe.

Le football repose sur des règlements et un code d'éthique qui nous engagent tous. La commission, en tant qu'acteur clé, se veut également pédagogique. Les sanctions doivent être comprises pour être acceptées. C'est en comprenant leur raison d'être que nous pourrons collectivement éradiquer certains comportements inacceptables et préserver ce qui fait la richesse de notre sport.

CLUBS ET COMMISSION : DES PARTENAIRES POUR UN OBJECTIF COMMUN

La commission n'agit pas seule. Les clubs restent des partenaires essentiels et les véritables emblèmes du football. Ensemble, nous avons la responsabilité de cultiver des comportements exemplaires sur et hors du terrain. Chaque licencié, éducateur, et spectateur a un rôle à jouer pour défendre les valeurs du football.

LE RESPECT DES ARBITRES : UNE PRIORITÉ NATIONALE

Parmi nos objectifs pour 2025, l'un des plus cruciaux est le respect des arbitres. Trop d'incidents à leur égard sont relevés, rendant leur mission de plus en plus difficile. Pourtant, les arbitres sont indispensables : sans eux, il n'y a pas de jeu. Face aux incivilités, notre engagement collectif doit être ferme. La protection des arbitres est non seulement un devoir mais également le moyen le plus efficace de prévenir les sanctions.

TRAVAILLONS ENSEMBLE POUR 2025

Si nous devions formuler un vœu pour cette nouvelle année, ce serait de travailler main dans la main sur cet enjeu majeur. La protection des arbitres et le respect des valeurs du sport doivent être au cœur de nos priorités. En unissant nos efforts, nous pourrons continuer à faire vivre notre passion dans un cadre juste, respectueux, et éthique.

Nous vous donnons rendez-vous dans notre première édition de la gazette pour découvrir plus en détail nos actions, nos réflexions, et nos projets pour 2025. Ensemble, construisons un football qui nous ressemble et nous rassemble.

RÔLE ET FONCTIONNEMENT



C'est quoi ?

La commission de discipline est une instance importante pour les clubs de football amateur, chargée de gérer les comportements inappropriés et de maintenir le respect des règles du jeu et des valeurs sportives. Son rôle est de traiter les incidents survenus lors des matchs et d'appliquer les sanctions nécessaires, le cas échéant.

C'est qui ?

La commission de discipline est composée de plusieurs membres, dont un Président désigné parmi eux, choisis pour leur impartialité et leur expérience.

Les membres sont désignés par le comité directeur du district.

Une fois constituée, la commission de discipline est souveraine.

Important

La commission de discipline est une instance interne et indépendante du district. Cette indépendance est une garantie essentielle pour tous. Ce principe fondamental permet aux membres de prendre leurs décisions en toute impartialité. La commission ne peut recevoir aucune instruction ni du comité directeur, ni du bureau exécutif, ni des autres commissions sous peine d'ingérence. Nos engagements : Équité et transparence Crédibilité Prévention des abus Respect des règlements Protection de l'éthique sportive

Pour quoi ?

Elle intervient principalement dans les cas suivants : comportements violents ou irrespectueux sur le terrain (insultes, gestes dangereux, bagarres, etc.) infractions aux règles du jeu (cartons jaunes (2), rouges, comportements antisportifs) incidents en dehors du terrain.

Barème des sanctions

Édicté par la FFF, le barème des sanctions établit les peines applicables aux infractions commises par les acteurs du football, qu'il s'agisse de joueurs, d'entraîneurs, de dirigeants ou de clubs. Ce barème vise à assurer l'équité et le respect des règles sur et en dehors du terrain. Il est accessible à tous et téléchargeable

Commission de Discipline - District Grand Vaucluse



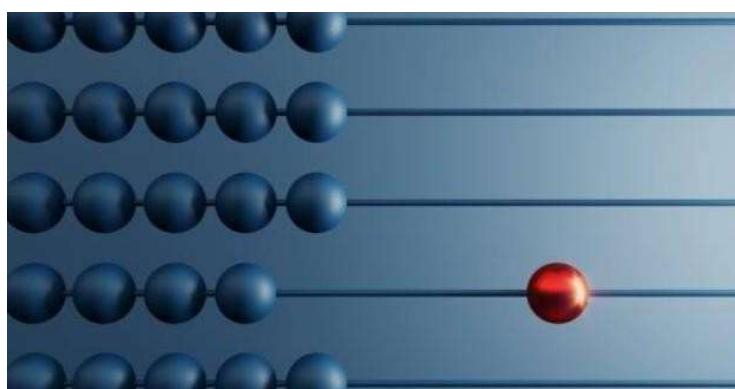
La commission de discipline est saisie automatiquement dans les cas suivants : accumulation de deux cartons jaunes, expulsion par carton rouge, ou incidents liés à la police des terrains. Elle peut également s'auto-saisir si elle prend connaissance d'un événement grave ou non signalé, nécessitant une analyse approfondie.

La commission se réunit toutes les semaines et étudie tous les incidents survenus lors des rencontres de la semaine précédente. Pour fonctionner 3 membres de la commission au minimum doivent être présents.

Après réception et étude d'un incident, la commission délibère, prend une décision et la notifie.

La majorité des dossiers suivent cette procédure et une décision est prononcée le jour même.

Cependant, après l'étude d'un dossier et de la gravité des faits, la commission peut décider d'entendre la ou les personnes mises en cause. C'est le cas des dossiers non soumis à instruction et des dossiers soumis à instruction.



Dossier non soumis à instruction

La commission décide de convoquer. Une convocation est alors adressée à la personne mise en cause ainsi qu'aux éventuels témoins, officiels, et dirigeants inscrits sur la Feuille de Match Informatisée (FMI), susceptibles de fournir des éléments pertinents relatifs à l'affaire.

La délibération, la décision et la notification se feront à la fin de cette séance.

Dossier soumis à instruction

Dans ce cas le dossier est transmis à un instructeur qui aura 6 semaines maximum pour rendre ses conclusions sur le dossier. L'instruction se fait à charge et à décharge, l'instructeur ne peut pas prendre de décision.

5 instructeurs sont à la disposition de la commission de discipline en Grand Vaucluse

Important

Conformément aux dispositions de l'Article 3.1.1 du Règlement Disciplinaire – Annexe 2 des Règlements Généraux de la F.F.F., les décisions de la Commission de Discipline sont susceptibles d'appel en dernier ressort.

CAUSE COMMUNE

LES INCIVILITÉS ENVERS LES ARBITRES : UNE CAUSE NATIONALE



Le football amateur, véritable vivier de talents et de passion, fait face aujourd’hui à une problématique alarmante : les incivilités envers les arbitres. Ce phénomène, qui s'est intensifié ces dernières années, est devenu une cause nationale, tant ses conséquences impactent l'avenir même du football français.

UNE PÉNURIE D'ARBITRES ALARMANTE

Le Grand Vaucluse fait face à une pénurie d'arbitres dans le football amateur. Les chiffres sont clairs : les vocations se raréfient, et beaucoup d'arbitres, souvent jeunes, abandonnent leur engagement après seulement quelques saisons. Pourquoi ? Parce qu'ils subissent une pression constante, exercée par les joueurs sur le terrain, les dirigeants sur les bancs, et les spectateurs dans les tribunes. Ces comportements découragent les plus motivés, qui renoncent à leur rôle essentiel.

REMISE EN CAUSE DES DÉCISIONS : UN COMPORTEMENT INACCEPTABLE

Les incidents liés aux arbitres découlent souvent de la remise en cause systématique de leurs décisions.

Pourtant, leur rôle est encadré par des lois claires, notamment la Loi 5 du football, qui définit l'arbitre comme le garant des règles et le détenteur de l'autorité sur le terrain. Contestations, injures, voire agressions physiques sont non seulement intolérables, mais aussi contraires à l'esprit du sport.

Personne n'est censé ignorer ces règles. Respecter les décisions arbitrales, qu'elles nous plaisent ou non, est une obligation pour tous les acteurs du jeu :

- Les éducateurs doivent inculquer le respect de l'arbitre dès les premières étapes de la formation. Les jeunes joueurs apprennent par imitation : une attitude respectueuse de leur entraîneur favorise leur propre comportement.
- Les dirigeants ont le devoir d'être exemplaires. Leurs commentaires et gestes sur le banc influencent directement l'état d'esprit des équipes et des spectateurs.
- Les joueurs, premiers acteurs du jeu, doivent comprendre que l'arbitre est un allié de leur passion. Accepter ses décisions, même en cas de désaccord, fait partie du jeu.
- Les spectateurs, enfin, sont responsables de l'ambiance autour du terrain. Encourager son équipe dans le respect et la bienveillance contribue à des rencontres plus sécurisées et épanouissantes.

UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE

Le statut de l'arbitre ne peut être garanti sans une mobilisation collective. La mission de l'arbitre est de permettre au jeu de se dérouler dans le respect des règles et des valeurs sportives. Chacun, à son niveau, a un rôle à jouer pour soutenir cette mission.

Le football est un sport collectif. Protéger les arbitres, c'est protéger le jeu.